

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE
MARLY-LE-ROI / LOUVECIENNES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
19 mars 2019**

PUBLIE LE : 29 mars 2019

Délibération n° 190319-8 : Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France (DRAC)

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf mars à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le douze mars, s'est réuni au Musée Promenade à Louveciennes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 19 MARS 2019

Présents

LOUVECIENNES Jean-Philippe SCHWEITZER, DELEGUE TITULAIRE
Lyderick WATINE, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Jean-François PERRAULT, PRESIDENT
Stéphanie THIEYRE, 2EME VICE PRESIDENTE
Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE

Absents excusés

LOUVECIENNES Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE

Communes non représentées

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Géraldine CHOPIN, Directrice du Musée Promenade

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
<u>Délégués présents</u>	:	5
<u>Pouvoirs</u>	:	2
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	7

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'ILE-DE-FRANCE (DRAC)

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT l'intérêt pour le Musée-Promenade de percevoir des subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) dans le cadre du projet de rénovation du musée poursuivie en 2019 ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ARTICLE 1 : DECIDE de solliciter la DRAC d'Ile-de-France pour la subvention de différentes opérations :

- Réalisation des nouveaux dispositifs de médiation proposés par l'agence Du&Ma : grande maquette de la Machine de Marly, usages des espaces du pavillon royal, habillage sonore du grand escalier, harmonisation de la présentation des dispositifs vidéo préexistants...
- Réalisation d'un nouveau site internet,
- Restauration d'œuvres des collections pour l'exposition permanente et d'œuvres sinistrées en 2016,
- Publication d'un album des collections du musée,
- L'achat de matériel de conservation préventive (appareils de mesure du climat),
- Eventuelles acquisitions d'œuvres en vue d'enrichir le nouveau parcours via le FRAM (Fonds Régional d'Acquisition des Musées),
- Toutes autres activités et projets en lien avec la rénovation et la réouverture du musée.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tout document s'y rapportant.

Fait à Marly-le-Roi, le **29 MARS 2019**

Transmis en préfecture et affiché le **29 MARS 2019**

Pour Extrait Conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal

